

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE

(Épreuve n° 270)

ANNÉE 2016

Épreuve conçue par ESCP Europe

Voie économique et commerciale

SUJET : « La mondialisation peut-elle expliquer les mauvaises performances économiques et sociales d'un pays ? »

La définition des termes du sujet tout comme l'appréhension de ses contours constitue un préalable indispensable à l'exercice de dissertation. En l'espèce, il était important que le candidat précise que la « mondialisation » ne se limitait pas à la seule ouverture au commerce international d'un pays : elle concerne également les mouvements de facteurs de production – migrations, investissements directs – mais aussi les mouvements internationaux de capitaux. De même, il était attendu des candidats qu'ils précisent les différentes acceptions possibles de la notion de « performances économiques et sociales », quitte à faire ensuite des choix motivés dans leurs développements : les performances d'un pays peuvent être appréciées à l'aune de multiples indicateurs, tels que le taux de chômage, le taux de croissance, le solde de la balance commerciale, le niveau des inégalités, etc.

Le sujet s'est révélé assez discriminant : certains candidats ont développé une analyse personnelle, mettant en relation les deux aspects du sujet, combinant des éléments macroéconomiques et microéconomiques, tandis que d'autres candidats se sont contentés de réciter des pans de cours, notamment sur les effets du libre-échange, sans véritablement chercher à étudier les impacts possibles et les liens entre mondialisation et performances d'un pays. Il est à cet égard rappelé que, si elle prend appui sur des savoirs établis, l'épreuve de dissertation ne consiste pas à aligner des auteurs, des références, en se dispensant de répondre à la question posée, fût-ce de manière

partielle. L'épreuve de dissertation vise, au-delà du formalisme de l'exercice, à déceler les capacités d'analyse du candidat, sur la base des savoirs acquis durant les deux années de classe préparatoire.

Beaucoup de candidats ne justifient pas ce qu'ils disent, se contentant de mentionner un auteur, comme si l'autorité de ce dernier constituait en soi un argument. Les candidats ne doivent pas confondre citation de noms et de titres d'ouvrage, et discours argumenté : seul le discours argumenté est convaincant et révèle les capacités de réflexion d'un candidat. Accumuler les noms et les titres d'ouvrages dans une copie sans exposer les raisonnements sous-jacents, se révèle contreproductif.

Plus encore, lorsque les candidats citent des auteurs et des ouvrages, ils doivent veiller à le faire de manière correcte, en relation avec la démonstration qu'ils veulent faire. Il n'est pas rare de voir des candidats mobiliser des références qui entrent en contradiction avec la thèse qu'eux-mêmes entendent défendre. Enfin, les candidats doivent toujours illustrer leur copie à l'aide de faits historiques précis, et se méfier des formulations trop générales : par exemple, contrairement à ce que certains candidats écrivent, la mondialisation n'a pas été « un processus ininterrompu depuis le XIXe siècle. »

Concernant le formalisme des copies, il est, de manière générale, assez bien respecté : introduction, annonce de plan, parties et conclusion sont maîtrisées, même si on relève des lacunes dans la maîtrise de l'orthographe chez certains candidats.